

## LEDENON Championnat de France des Circuits

Date: 11 mai 2024

Sujet/Subject : DECISION N°6  
De/From : COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS  
A/To : AV Racing

Les commissaires sportifs, après avoir reçu une requête, convoqué et reçu le concurrent, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

Concurrent / Competitor: M. Romain VOZNIAK

N° & Pilote / No. & Driver : N°75

Date & Heure de la demande : 11/05/2024 à 15h10


Séance / Session : Course 2

Faits / Facts : Demande de changement de châssis.

Référence / Offence : Art. 25.14 du règlement sportif championnat de France FFSA GT 2024

Décision : Autorisation de changement de châssis.

Raison de la décision : Ayant été la victime d'une collision lors du premier virage de la course 1, le collègue après en avoir délibéré décide d'autoriser le changement et ce sans pénalités.

Reçu par le concurrent (nom) : <u>Vozniak Romain</u>	Date: <u>11/05/2024</u>
Signature : 	Heure / Time : <u>19h51</u>

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1 du Règlement Judiciaire et Disciplinaire de la FIA, dans les délais applicables. Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

M. PASCOUAU René  
Président / Chairman  
Lic. 14181 FFSA



M. ARRIGHI Sylvain  
Membre  
Lic. 175703 FFSA



Mme RICHARD Marie  
Membre  
Lic. FFSA 19602



Copie / Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage  
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board